



# LETTRE DU MAIRE AUX VÉSIGONDINS

Le Vésinet, le 6 janvier 2014.

Madame, Monsieur,

J'ai décidé de faire appel d'une décision du Tribunal administratif de Versailles, en date du 17 décembre, qui a prononcé mon inéligibilité pour une durée d'un an à la suite du rejet de mon compte de campagne pour l'élection municipale partielle des 14 et 21 avril derniers, sur la base d'une erreur de procédure administrative : des fonds ont été avancés par trois de mes colistiers pour régler des dépenses d'imprimerie pour un montant de 4 653,53€. Ces avances ont ensuite été naturellement remboursées par le mandataire financier et réintégréées dans le compte de campagne.

Le Code électoral prévoit que ce type de règlement aurait dû être effectué directement par le mandataire financier. Y déroger, fut-ce en toute transparence, a donc été jugé comme un « manquement » eu égard aux dispositions du Code électoral.

Cette décision qui, sans appel, entraînerait mécaniquement ma démission d'office, est d'une sévérité exemplaire. Comme le Tribunal le relève lui-même : « en l'absence de volonté de fraude et d'autres manquements avérés aux règles de financement des campagnes électorales... » (sic), il n'y a eu ni fraude, ni dépassement du plafond autorisé des dépenses. Nous en sommes même très loin ! Le montant total de mes dépenses de campagne s'est élevé à 8 504€, alors que le plafond autorisé était de 33 331€.

L'appel devant le Conseil d'Etat étant suspensif, j'ai décidé de rester en fonction et d'assumer toutes les responsabilités afférentes au mandat de Maire que les Vésigondins m'ont confié.

Je suis serein quant à l'issue de l'appel que j'ai introduit devant le Conseil d'Etat. J'ai toute confiance dans la justice de mon pays, qui se prononcera en temps et en heure, après avoir étudié la défense que j'aurai l'honneur de lui présenter.

Quoi qu'il arrive, et contrairement à certaines rumeurs, la signature du Maire de votre ville sera honorée dans toutes les décisions structurantes que nous allons prendre dans les semaines qui viennent.

Tous les adjoints et conseillers de la majorité m'ont renouvelé leur totale confiance. Ensemble, nous continuons de faire avancer les nombreux dossiers en cours, déterminants pour l'avenir de notre ville.

Les Elus et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette Nouvelle Année, vœux de bonheur et santé à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.



Didier JONEMANN